



# Colloque national EPLE

13 octobre 2017 à Paris  
de 9h à 16h30



## **“Quels métiers, dans quel environnement, avec quels moyens ?”**

Après l'organisation de colloques dans les académies, le SNASUB-FSU invite les personnels de l'administration de l'éducation nationale à participer au colloque national organisé à Paris le 13 octobre 2017 pour débattre des conditions d'exercice de nos fonctions au sein de l'EPL.

### **Nos métiers :**

la gestion administrative des élèves et des personnels,  
la gestion matérielle et financière,  
la restauration scolaire.

### **L'environnement de travail :**

la place de l'établissement scolaire dans le système éducatif,  
la déconcentration et la décentralisation,  
les relations hiérarchiques et interpersonnelles au sein de l'EPL.

### **Les moyens :**

la formation professionnelle initiale et continue des personnels,  
les outils et applications de travail,  
les dotations en emplois administratifs des EPLE,  
la qualification des emplois.

**INSCRIPTION OBLIGATOIRE AUPRÈS DU SECRÉTAIRE ACADÉMIQUE**

**CONDITIONS DE PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE DÉPLACEMENT :  
CONTACTER VOTRE SECRÉTAIRE ACADÉMIQUE**

*Le lieu précis du colloque vous sera communiqué très prochainement.*

# Les modalités pratiques pour y participer

**Le colloque national aura lieu le vendredi 13 octobre 2017** à PARIS de 9 heures à 16 heures 30.

**Ce colloque aura lieu sous la forme d'un stage de formation syndicale**, sous l'égide de l'institut de formation national de la Fédération syndicale unitaire.

Pour pouvoir y participer, il faut déposer une demande d'autorisation d'absence sous la forme présentée ci-dessous. **Attention, le droit à la formation syndicale** implique le respect d'un délai pour déposer votre demande d'autorisation d'absence **d'un mois avant le stage**.

**Par courrier, courriel, physiquement** (selon les procédures en vigueur sur vos lieux d'exercice), **la demande est donc à remettre à votre supérieur hiérarchique au plus tard le 13 septembre prochain**.



Nom :

Prénom :

Etablissement :

A Madame, Monsieur, le recteur de l'académie de...

s/c de Madame, Monsieur, le chef d'établissement

## **Objet : demande d'autorisation d'absence pour formation syndicale**

Conformément aux dispositions de la Loi 84-16 du 11 janvier 1984 (article 34 - alinéa 7), portant Statut Général des Fonctionnaires définissant l'attribution des congés pour la formation syndicale avec maintien intégral du salaire, j'ai l'honneur de solliciter un congé **le vendredi 13 octobre 2017** pour participer à un stage de formation syndicale.

Ce stage se déroulera à **PARIS**. Il est organisé par le SNASUB-FSU sous l'égide du Centre National de Formation Syndicale de la FSU, organisme agréé, figurant sur la liste des centres dont les stages ou sessions donnent droit aux congés pour la formation syndicale (arrêté du 4 septembre 1997).

Signature